PRELEVEMENT D'UNE CARTOGRAPHIE FONGIQUE

L'objectif de la cartographie fongique est d'évaluer l'étendue de la colonisation du patient par des levures du genre *Candida*.
Elle s'adresse aux patients présentant un risque de candidose invasive, en particulier dans les services de réanimation.

Les échantillons à prélever en priorité pour une cartographie fongique sont :

- écouvillonnage buccal (pharynx)
- écouvillonnage anal
- urine
- prélèvement respiratoire : aspiration trachéo-bronchique ou expectoration
- écouvillonnage axillaire (une seule aisselle)
- échantillons de tous liquides :
 - liquide gastrique
 - liquides de drains, abdominaux ou thoraciques
 - liquides de stomies

 correspondant à des sites anatomiques distincts.

Les échantillons prélevés doivent être adressés au laboratoire accompagnés d'un bon de demande de parasitologie-mycologie correctement renseigné : cocher les examens demandés et renseigner la nature des échantillons dans le pavé « cartographie fongique ».

Le rythme de prélèvement de la cartographie fongique est hebdomadaire : privilégier les jours d'ouverture du laboratoire de parasitologie-mycologie.

Date d'application : 25/07/2016

TABLEAU D'APPROBATION					
	POUR LE GROUPE D'ELABORATION	**VALIDATION** (fonction qualité)	**AVIS EXPERT** (facultatif)	**APPROBATION** (responsable d'activité)	
Nom :	**ROUGERON AMANDINE**	**VICTOR AURELIE**		**GABRIEL FREDERIC**	**GAROSTE JEAN-CHRISTOPHE**
Signature :	**DOCUMENT VALIDE NUMERIQUEMENT**				

SEULE LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI, ASSUREZ-VOUS DE LA BONNE VERSION EN VIGUEUR